



L'AMI DE LENS

Destination...

Destination l'ancien Pénitencier de Sion pour quatre objets des collections du Musée Le Grand Lens dans le cadre de l'exposition temporaire **Destination Collection**.

En effet, la toile *L'enterrement* du peintre Albert Muret, un masque « africain », un outil mystérieux et un buffet dressoir ayant appartenu à la famille de Marie-Adeline Rey ont quitté leur écrin de Lens pour la capitale.

Le Muret prêt au départ !



Destination Collection a été conçue par les organisations qui structurent le paysage muséal du canton : l'Association valaisanne des Musées, le Réseau Musées Valais et les Musées cantonaux. La première est l'organisation faîtière des musées. Elle regroupe plus de 80 musées et associations de sauvegarde du patrimoine. Plate-forme de rencontre et service de consultation, l'AVM a pour but la promotion des intérêts des musées. Elle coordonne aussi la Nuit des Musées. La seconde structure a, entre autres, pour objectif la gestion partagée des collections ainsi que la coordination, entre ses membres d'une politique d'acquisition, de conservation et de recherche au niveau cantonal. Les derniers vous les connaissez sans aucun doute !

Destination Collection présente des objets d'une trentaine d'institutions, dont également certaines pièces de la Fondation Opale. Au cours de votre visite, vous rencontrerez ainsi dromadaire, rabot, tableau, berceau, etc. En somme, tous types

d'objets qui font la richesse et la diversité des musées présents sur le territoire valaisan. Vous suivrez le parcours de l'objet au musée : de son acquisition à sa transmission, en passant par son étude, sa conservation et sa mise en valeur. Vous explorerez ainsi les missions, les métiers et les tâches de tout musée. Missions et tâches dont une grande partie se fait dans l'ombre.



L'enterrement, Albert Muret, huile sur toile, 1904.
© Association Les Amis de Muret

La toile de Muret vient par sa thématique de l'enterrement souligner métaphoriquement le fait qu'un objet non renseigné est en quelque sorte un objet mort, un objet qui tombe dans l'oubli collectif. Le travail d'inventaire et de documentation sont ainsi importants pour ne pas perdre le sens/l'usage

de l'objet, de même que son origine. L'absence d'information peut nous amener à un faux regard sur cet objet.

Notre outil mystère illustre parfaitement ce fait. Malgré les recherches menées par M. Bellwald lors de l'ouverture du Musée, l'usage de cet outil reste supposition et énigme. Peut-être qu'un visiteur aura la réponse... qui était, cela dit, peut-être juste sous notre nez.





C'est son assimilation à un masque du Lötschental par son propriétaire qui amène à Sion notre masque « africain ». Dans les musées, le masque du Lötschental garde la mémoire d'un patrimoine immatériel. Mais ces objets muséalisés sont devenus si emblématiques qu'ils ont fait naître des fantasmes... parfois bien erronés.

Notre buffet, quant à lui, garde simplement sa fonction initiale, car il vient compléter la représentation d'un intérieur ancien.



Rendez-vous à Sion et laissez-vous aller à la surprise, au questionnement, à l'envie de découvrir le patrimoine muséal du canton. Mais surtout allez saluer nos objets et vérifier, si dans leur nouveau contexte, ils n'ont pas le mal du pays...

Destination Collection

Du 20 juin 2020 au 10 janvier 2021, mardi à dimanche, 11h00 – 18h00

Des visites et animations sont proposées (*selon la situation sanitaire*) à travers tout le Valais par les musées partenaires. À Lens, deux visites du Musée et du patrimoine bâti sont agendées le 26.07.2020 à 11h et le 22.08.2020 à 16h30.

Sabine Frey

Le Chemin des Contrées

Avril 2020...semi-confinée, pas malheureuse, il fait très chaud pour la saison, la colline du Châtelard est toujours belle et accueillante, mais l'envie d'aller voir ailleurs commence à me titiller...

Je me souviens alors d'avoir entendu parler, l'automne dernier, d'un nouveau chemin qui relierait les Noble et Louable Contrées. Renseignements pris, je me lance à la découverte du « Chemin des Contrées » !

Le parcours relie Saint-Maurice-de-Laques à Icogne (et/ou vice versa), il longe le Grand Bisse de Lens pour la partie Diogne-Icogne.

Le tronçon, qui nous intéresse ici, se situe entre Saint-Maurice-de-Laques et Diogne. Récemment aménagé par CME, il nous mène à travers les lieux dits les Chertines, Les Echerts et Le Boup.

Cette découverte fut un véritable coup de cœur, la biodiversité y est étonnante. On peut imaginer ce parcours en deux étapes :

La première, en partant de l'Est, passe par une forêt plutôt ombragée, le chemin traverse plusieurs torrents bouillonnants qui apportent un peu fraîcheur lors des grosses chaleurs d'été.

La seconde partie s'ouvre sur un magnifique cirque de roche anthracite, panachée de reflets violets. Dans cette combe plutôt aride, parsemée de quelques pins, les couleurs changent avec le temps...



Le début du tracé part à plat sur environ 400m, le chemin descend alors en pente un peu raide (-40m) puis repart avec peu de dénivelé sur plus d'un km. La forêt, sans être dense, est bien fournie en pins, épicéas, chênes et autres feuillus. On observe tout au long du parcours, deux variétés de grandes plantes, la molène connue aussi sous le nom de « bouillon blanc » et la cirse.

En chemin vous franchirez les petits ponts qui enjambent les torrents de La Vanire, Bonne Eau ou encore la Loquette, ceux-ci peuvent être plus ou moins tumultueux selon la saison et les récentes précipitations.

Plusieurs bancs judicieusement placés, ainsi qu'une table de pique-nique, vous incitent à la pause tout en bénéficiant d'une magnifique vue sur Sierre et le Haut-Valais. Avant de sortir de cette forêt, vous croirez d'abord une piste de VTT, puis le chemin qui relie Tovachir, Corin et Loc à Montana-Village.



Nous voilà arrivés au fameux lieu-dit « Le Boup » ! Un point de vue équipé d'un banc vous permet de prendre le temps d'apprécier ce sublime paysage !

Le grand cirque du Boup est une zone d'éboulis et de glissement, de grandes veines violettes de gypse sillonnent les falaises, il est pratiquement dénué de toute végétation. Le coup d'œil est saisissant !



En quittant le point de vue, le chemin descend dans la « caillasse » -25m, puis continue vers l'Ouest sur environ 500m. Passé un petit étang sur la droite, le sentier commence par monter tranquillement pour devenir franchement un peu plus raide jusqu'à son arrivée dans les prés de Diogne. +60m.

Il suffit alors de suivre la route forestière à travers prés sur environ 600m pour rejoindre la chapelle de Diogne, en continuant tout droit vous rejoindrez en une dizaine de minutes l'école des Martelles.

Si vous décidez de faire cette petite randonnée d'Est en Ouest, il faudra suivre la route qui mène à la station du funiculaire de St-Maurice-de-Laques. Une centaine de mètres avant celle-ci, un panneau jaune de randonnée indique « Chemin des Contrées », il faut alors prendre la route forestière qui descend à gauche, en pente assez raide, jusqu'au pont du funiculaire, vous apercevrez une dizaine de mètres plus bas, un petit chemin qui part à droite, vous avez là le départ de ce nouveau parcours...

Si vous choisissez de partir de Diogne, il faudra traverser le village jusqu'à la chapelle. À la hauteur du bassin, un panneau indique « Chemin des Contrées » en vert. Continuez toujours tout droit à plat à travers champs sur environ 600m. Le nouveau tracé commence ici...

<u>Distance</u>	environ 4 km
<u>Dénivelés</u>	+150m/ -140m (le sens Est/Ouest est un peu plus rude avec la montée finale sur Diogne)
<u>Temps de marche</u>	environ 1h/1h15 à partir du pont du funiculaire jusqu'à la Chapelle de Diogne, en prenant le temps
<u>Difficulté</u>	facile, terrain caillouteux, s'attendre à quelques courtes montées un peu raides...
<u>Variantes</u>	1) Possibilité de faire le parcours dans sa totalité, de Mollens à Icogne et/ou retour. 2) Possibilité de faire une boucle au départ, par exemple, de Montana-Village, Praz du Moulin, descendre le chemin du pèlerinage, par les Chertines, puis rejoindre le Chemin des Contrées depuis la station du funiculaire de St-Maurice-de-Laques jusqu'à Diogne et remonter depuis la Chapelle vers Montana-Village.
<u>Transports</u>	Est-> Ouest : Arrêt du funiculaire St-Maurice-de-Laques ou Bus SMC, Sierre/Mollens/Crans-Montana arrêt St-Maurice-de-Laques Ouest->Est : Bus SMC, Sierre/Chermignon/Crans-Montana arrêt Martelles/Diogne
<u>Parking</u>	aux Martelles ou parking Mollens

Catherine Antille Emery

La guerre aux Bernois

C'est mon grand-père qui la racontait. Il l'avait entendue chez les vieux du village, il y a bien longtemps. Il y a peut-être quelque chose de vrai là-dessous. Qui vous dit ?

C'était vers la fin du mois de septembre. Les vaches venaient de descendre depuis la montagne, la *déchigea*. Des chasseurs de Lens et de Montana étaient déjà partis pour trouver les bonnes places. Depuis le fond de l'Ertenze, ils montaient vers les alpages de Vatzeret et de Mondralèche. Ils ont entendu du bruit tout en haut. Plus ils montaient, plus le bruit augmentait.

Quand ils sont arrivés juste en dessous de la *tsigièreu* de Mondralèche, ils se sont arrêtés. Les bruits métalliques terribles, comme des lances et des épées qu'on tape contre les boucliers, des cris bizarres et horribles qui n'avaient rien d'humain leur ont donné une de ces peurs. Ils n'ont plus osé bouger pour aller voir. Robyr de Montana a dit :

- Les Bernois attaquent encore, et avec tout ce bruit, ils doivent être nombreux ; il faut vite aller avertir ceux du village !

Et nos braves chasseurs descendent en courant vers le village. Ils vont trouver le président qui réunit son conseil en toute hâte. Ils disent au marguillier Bonivini de sonner la grosse cloche, la Barba, pour alerter toute la population. Il est maintenant

midi. Ils sont tous sur la place du village. Le président leur explique que les Bernois passent à l'attaque ; qu'ils ont franchi le col et qu'ils sont déjà dans la montagne. Il confie la direction des opérations au capitaine Bagnoud qui a déjà fait la guerre à l'étranger, en Italie ou en France.

Trois détachements sont formés, alignés et mis au garde-à-vous face au grand tilleul. Le premier doit passer par les Plans Mayens, monter à la Chaux, descendre les Coillours et prendre l'ennemi à revers. Le deuxième rentre par le Chemin, c'est-à-dire par le Pont du Diable, le Grépé de la Poussâ, l'ErtENZE, et arrive vers l'ennemi depuis en bas. Le troisième, formé de jeunes gens, doit aller en éclaireur observer les forces de l'ennemi, et puis revenir à la rencontre des autres pour les prévenir. Tous sont armés de fusils, de pioches, de faux, de marteaux, de fourches ou encore de simples bâtons de bergers.



Tout se passe comme prévu. Ils marchent vite. Les jeunes arrivent en dessous de la *tsigièreu* et ils entendent toujours le même vacarme. La peur les prend au ventre, mais ils doivent continuer pour voir et aller rapporter aux autres des informations. Ils avancent lentement en restant bien cachés derrière les arbres. Sur le dernier bout, ils doivent même ramper.

Quand ils voient enfin la situation, ils sont d'abord muets... puis ils manquent de s'étouffer de rire. Ils ne s'attendaient pas à ça !

C'est qu'après le départ du bétail, quelques jours avant, les bergers avaient sorti tous les instruments du fromage pour les laver ; la chaudière, les bidons et tout le reste. Des chèvres ou des moutons qui passaient par là n'ont rien trouvé d'autre que de donner des coups de cornes dedans, de jouer avec, ce qui faisait un de ces tapages. Quels drôles de Bernois ils faisaient !

- Si on raconte ça en bas au village, ils vont tous se moquer de nous, a dit Emery.

Alors ils ont trouvé la solution. Ils sont allés à la rencontre des autres qui descendaient les Coillours ou qui montaient par le Chemin. Ils ont dit qu'après un combat terrible, ils avaient obligé les Bernois à retourner chez eux avec plusieurs blessés.

Cris de joie, embrassades et retour en triomphe au village où ils ont été accueillis comme des héros. On a fait une grande fête. On a mangé la raclette et bu je ne sais combien de quarterons de blanc. Le président a fait un beau discours et le capitaine Bagnoud, lui qui n'avait rien vu du tout, a reçu des félicitations pour avoir mené ses troupes à la victoire.

Une fois de plus, grâce au courage des nôtres, la population avait échappé à un grand danger.

Ainsi se fait l'histoire.

Joseph Lamon
« Les Contes de grand-père »

Recettes d'autrefois

La soupe au plat

Oignons, pain rassis
fromage à raclette d'alpage sec râpé

- fondre au beurre à couvert une grande quantité d'oignons sans les colorer
- répartir dans un caquelon une rangée d'oignons, une rangée de pain rassis coupé en tranche et du fromage à raclette
- continuer cet entassement en couches successives en terminant par le fromage
- arroser généreusement d'un bon bouillon pour bien imprégner cette masse
- passer au four à couvert pour la cuisson et à découvert en finale pour en gratiner la surface.

Le tsarfion

Carré de porc fumé, lard salé, lard fumé, chair à saucisse de porc
gros choux blanc
farine, œufs, sel, poivre, fendant

- cuire sur feu doux lard salé, lard fumé et carré de porc (bouillon léger)
- faire une farce de chair à saucisse, farine, vin, œufs et assaisonnement
- blanchir les feuilles de choux et les remplir de farce
- former des boules dans un linge et cuire avec la viande
- dresser dans un plat et garnir de la viande
- quelques pommes de terre accompagnent bien ce plat.

Le sii

Pain de seigle valaisan bien rassis, voire sec
vin rouge
raisins secs
sirop de sureau ou de mûres
crème chantilly

- tremper le pain de seigle au vin rouge durant une journée
- pétrir à la main pour casser les morceaux de seigle
- ajouter les raisins secs et le sirop pour sucrer cette masse
- chauffer à la poêle un peu de beurre
- ajouter la masse au seigle et chauffer légèrement pour la dessécher
- répartir dans des coupes de service et garnir de chantilly légèrement sucrée.

Benjamin Meng

Ce que toute jeune femme devrait savoir

Parmi les objets intimes d'Ernestine et Marie Emery, dernières habitantes de la maison qui abrite le Musée, nous avons trouvé un ouvrage qui nous a interpellé d'abord par son titre, puis par son contenu. *Ce que toute jeune femme devrait savoir*, ici dans une édition des années 1920, fut écrit en 1901 dans le milieu évangélique américain. Ce traité oscille entre morale classique, féminisme et cours d'éducation sexuelle, ad-joint de conseils pratiques. Relevons toutefois le côté atemporel de certains conseils.

Voici des extraits choisis du chapitre IV, « Le choix d'un époux » :

La femme a le droit d'exiger que l'homme qu'elle épouse soit aussi pur qu'elle-même. Mais comment le saura-t-elle ? Si elle ne trouve pas le moyen d'arriver à une certitude à cet égard, mieux vaut pour elle ne pas se marier. Le célibat est bien préférable à un mariage taré par une lèpre morale.



Que la jeune fille ne se laisse pas guider uniquement par l'amour ; il ne peut être un bon guide, il est si souvent myope ou aveugle !

La santé doit-elle être prise en considération dans le choix d'un mari ? Assurément. Si votre choix n'affectait que votre sort personnel, vous pourriez encore ne pas y attacher une grande importance, mais comme le bonheur et la santé de la génération future dépendent de la génération actuelle, la question de la santé des époux a une grande importance.

Puisqu'il est maintenant hors de doute que la tuberculose, le cancer, la scrofule et d'autres maux moins terribles se transmettent de génération en génération, toute jeune femme fera bien de se rendre compte de sa responsabilité à cet égard. Même si vous possédiez la force morale des martyres, et que vous consentiez à être toute votre vie la garde-malade de votre mari et de vos enfants, cette abnégation ne rachèterait pas le tort que vous auriez fait à l'humanité en la dotant d'êtres dégénérés.



Sachant cela, n'est-il pas vrai qu'on a trop contesté aux parents le droit de contrôler le choix de leurs enfants lorsqu'ils veulent se marier ? Si l'opinion des parents a une réelle importance, c'est bien lorsque le bonheur et l'avenir de leurs enfants sont en jeu. Mais leur influence doit s'exercer dès les premiers temps de la connaissance, avant que l'attachement soit devenu de l'amour ; ensuite ce serait trop tard. Le médecin de la famille, s'il est un ami, peut être d'un grand recours pour vous aider à découvrir ce que vaut celui qui courtise votre fille.



On dit avec raison qu'un jeune homme qui est un bon fils et un bon frère fera un bon mari ; cependant, il serait utile que vous vissiez au sein de la famille celui dont vous désirez faire votre compagnon de route. Observez alors s'il est affectueux et respectueux avec sa mère et ses sœurs, son père et ses frères, et si son respect est simulé ou naturel.

S'il est exigeant chez ses parents, soyez sûre qu'il le sera chez lui ; si vous n'êtes pas décidée à le servir ainsi, ou si vous n'êtes pas absolument certaine de pouvoir réformer ses habitudes, n'allez pas plus loin. Dites-lui franchement les raisons pour lesquelles vous ne pouvez lui accorder le consentement qu'il désire. Il vaut beaucoup mieux prendre le temps de se repentir, avant, plutôt qu'après le mariage.

Enfin, en choisissant son mari, la jeune femme doit se demander si elle voudrait le retrouver dans ses enfants, et s'il possède la tendresse, la droiture de jugement, la sage prévoyance, la patience, l'esprit de support, l'autorité, la noblesse de caractère qui le rendront digne de l'amour et du respect de sa femme et de ses enfants.

L'honneur, la véracité, le courage, la pureté, la force, le savoir-faire, l'autorité – celle qui est basée sur la capacité et l'énergie, et non celle qui provient de l'entêtement, – un jugement avisé employé avec tact, telles sont les qualités qu'une femme désire, avec raison, rencontrer chez l'homme qu'elle aime. En retour, elle doit lui rendre – ou elle n'agirait pas bien à son égard – honneur pour honneur, confiance pour confiance, courage pour courage, endurance pour force, en un mot, vertus pour vertus, pas toujours semblables, mais équivalentes.



Remue méninges No 12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A							■	■		
B					■					
C						■	■			
D			■	■						
E		■		■					■	
F				■						■
G						■				
H	■	■			■			■		
I							■			
J			■			■	■			

Horizontal

A. Légume oublié; note de musique **B.** On le donne volontiers; parfait **C.** Apprécié dans une salade; canton suisse **D.** Aluminium abrégé; jongle dans un cirque **E.** Le début de remotivation **F.** Vague au stade; creuse des galeries **G.** Larve du pou; on en possède cinq **H.** Métal précieux; cardinaux opposés ; dévêtu **I.** On se pique à leur contact; passage **J.** Cardinaux non opposés; réunion de chefs; délice de veau.

Vertical

1. Utilisé en été; problème **2.** Ce n'est pas vers l'amont; article défini; note de musique **3.** On y est bien dans le sien; petite barque **4.** Peut être un continent avec un e final; range **5.** Espèce; les gradés en font partie **6.** Note; cher aux anglais; problème **7.** Égaye **8.** C'est un vieux continent; sur des plaques suisses **9.** L'homme de la maison; aléa **10.** Il vit sur une île; transpires.

Solution du remue méninges No 11

Horizontal 1. Visiteuses **2.** Onirisme **3.** Yoles; Eton **4.** AU; OS; TSG **5.** Gitons; ECU **6.** Es; Un; Oral **7.** Emu; Ri **8.** Sévérité **9.** Etés; Saper **10.** Sérotonine

Vertical 1. Voyageuses **2.** Inouis; Eté **3.** Sil; Iver **4.** Ire; Ou ; ESO **5.** Tisonner **6.** Es; SS; Miso **7.** Ume; Outran **8.** Setter; Epi **9.** Oscar; En **10.** Singulière

Durant le mois d'avril, canal9 a sollicité les musées pour une capsule, un petit reportage, diffusée au journal du soir. Catherine et Sabine ont relevé le défi ! Vous pouvez voir leur œuvre en suivant ce lien :

<https://canal9.ch/minute-musee-marie-emery-et-ses-objets-intimes/>

La fondation Opale a également joué le jeu :

<https://canal9.ch/minute-musee-la-tete-dans-les-etoiles-a-la-fondation-opale/>

Le musée Le Grand Lens ouvrira dès le 19 juin. Des mesures de précaution seront mises en place conformément aux directives de nos autorités.

Nous vous souhaitons un bel été !

Le comité des Amis du Patrimoine de Lens

*Catherine Antille-Emery, présidente, Lens;
Gérald Emery, vice-président, Lens;
Anne Marie Praplan, secrétaire et trésorière, Lens.*

Membres:

*Marthe Emery, Lens;
Paul-Henri Emery, Lens;
Sabine Frey, Montana;
Benjamin Meng, Lens;
Maryline Python, Lens.*

A noter dans vos agendas :

Ouverture estivale du musée Le Grand Lens	Du 19 juin au 18 octobre 2020 les vendredi, samedi et dimanche de 15h00 à 18h00
Fête patronale	Portes ouvertes au musée
Journées du patrimoine	Les 12 et 13 septembre 2020
Exposition temporaire	Du 6 septembre au 18 octobre 2020
Sortie des membres	Le samedi 26 septembre 2020
Nuit des musées	Le samedi 7 novembre 2020

Ce bulletin a été réalisé par les membres du comité.

Association Les Amis du Patrimoine de Lens - Case postale 7 - 1978 Lens - Tél. 079 680 38 18

info@les-amis-du-patrimoine-de-lens.ch

www.les-amis-du-patrimoine-de-lens.ch